

La Trouvaille Monétaire de Helleville (Manche)

En 1780

DISCOURS

*prononcé à la Séance publique de la Société des Antiquaires
de Normandie, le 25 janvier 1906*

PAR

Ernest BABELON

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Directeur de la Société des Antiquaires de Normandie



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

1910

MESSIEURS,

Au risque d'être taxé de présomption et de paraître imbu d'un sentiment de singulière vanité, j'aurai la hardiesse de vous déclarer, en commençant ce discours, que je n'ai pas été autrement surpris du choix que vous avez fait de ma personne pour présider cette illustre assemblée. Je puis invoquer de nombreux titres, qui me recommandaient à vos bienveillants suffrages, et ces titres dont je vais m'enorgueillir, je ne doute pas que votre éminent et savant secrétaire général, M. Émile Travers, ne les ait envisagés lorsqu'il est venu à Paris me faire, de votre part, la proposition de m'élever à la dignité de Directeur pour ces assises solennelles.

En effet, Messieurs, — et c'est le premier de mes titres, — j'appartiens à un établissement où pendant vingt-six ans j'ai été sous les ordres d'un illustre savant qui est l'un des vôtres, et que, vous et moi,

nous respectons comme l'une des gloires de la France contemporaine; que vous et moi nous aimons d'une affection filiale; un savant qui a tracé pour jamais, dans les études médiévales de notre temps, un lumineux sillon, et que l'histoire de l'érudition placera au même rang que Du Cange et Mabillon : j'ai nommé Léopold Delisle.

J'ai donc quelque droit à me recommander de ce nom vénéré et j'étais bien sûr de recueillir vos applaudissements en le prononçant devant cette Société des Antiquaires de Normandie qui fut sa première passion et à laquelle il est toujours resté si fidèlement attaché.

Une autre considération, Messieurs, était de nature à me procurer l'honneur qui m'échoit aujourd'hui : c'est que le hasard de l'avancement administratif m'a constitué le gardien d'un inestimable trésor qui fut trouvé sur le sol de la Normandie : c'est la collection de vases d'argent découverte le 21 mars 1830, à Berthouville (Eure), et dont l'ensemble est demeuré l'une des merveilles de l'orfèvrerie antique. Vous êtes tous venus au Cabinet des Médailles jouir de la contemplation de ces coupes, de ces aiguières, de ces canthares historiés, aux formes si élégantes, dont la décoration au repoussé est un travail de toreutique que l'art et l'industrie modernes n'ont pas dépassé. Rappelez-vous ces scènes en vigoureux relief, empruntées aux épisodes de l'*Iliade* qui intéressaient les origines légendaires des Romains, ces masques bachiques suspendus aux guirlandes de lierre, ces Centaures et Centauresse qui bondissent et semblent s'élaner de la paroi des canthares sous l'action d'un vin généreux ; rappelez-vous ce gracieux tableau qui

nous transporte au pied de l'Acro-Corinthe, à la source gardée par la nymphe Pirène et où s'abreuve Pégase, — et dites-moi si, dans les autres trésors d'argenterie antique, tant admirés et avec si juste raison, celui de Hildesheim et celui de Boscoreale, il s'y trouve un pareil ensemble de chefs-d'œuvre aussi puissamment intéressants par le sujet et par l'exécution artistique ! Il fallait que la Normandie fût, dès le commencement du second siècle de notre ère, fréquentée et, sans doute, déjà habitée par des familles de Romains opulents pour que la petite chapelle du Mercure de *Canetonum*, érigée sur un champ de foire isolé, aux confins du territoire des *Lexovii* et des *Ebuovices*, reçût ces somptueux ex-voto sur lesquels sont pieusement inscrits les noms de Q. Domitius Tutus, de C. Propertius Secundus et d'autres dévots pèlerins auxquels le dieu gaulois, sans rancune vis-à-vis des conquérants, s'était montré secourable. Et puisque j'ai l'occasion de vous rappeler en passant l'argenterie de Berthouville, laissez-moi vous exprimer le regret que ce trésor, qui a été l'objet autrefois des excellentes monographies de l'un des fondateurs de votre Société, Auguste Le Prévost, puis de Raoul Rochette, n'ait pas encore été, dans son ensemble, reproduit avec tout le luxe et la perfection artistiques que l'industrie contemporaine sait mettre au service de l'archéologie : ce serait là une œuvre bien digne de l'illustre Société des Antiquaires de Normandie.

Vous voyez par là, Messieurs, que j'ai plus d'une attache avec vous et c'est sur ces liens que je compte pour être favorisé de votre bienveillante indulgence. Sans elle, les titres que j'ose invoquer et qui m'ont désigné à votre choix n'étant que des titres d'emprunt,

j'aurais lieu de craindre de me trouver inférieur aux obligations qu'ils m'imposent et à ce que vous attendez de moi.

En parcourant les *Mémoires* de votre Société, j'ai remarqué que la plupart des savants éminents qui m'ont précédé à cette place d'honneur, ont pris à tâche de traiter devant vous un sujet d'histoire, d'archéologie ou de philologie se rattachant à la Normandie. Permettez-moi d'essayer de suivre leurs traces et de m'inspirer de leur exemple : c'est d'une découverte numismatique faite sur le sol normand que je me propose de vous entretenir dans quelque détail. Oh ! je sais bien que votre curiosité doit être quelque peu émoussée en ce qui concerne les trouvailles numismatiques et archéologiques : vous en faites presque tous les jours.

Les Caumont, les Cochet et vingt autres, sans parler de ceux qui m'écoutent, ont peuplé vos musées et rempli vos médailliers de leurs brillantes découvertes. Chaque bourg, chez vous, a ses antiquités, ses curiosités, ses vieux souvenirs, et c'est bien à la Normandie qu'on pourrait appliquer ce mot de Cicéron : « En quelque lieu que nous portions nos pas, nous entrons dans quelque intéressante histoire ». (*Quacumque ingredimur in aliquam historiam vestigium ponimus.*)

I

La découverte que je veux commenter devant vous a ceci de particulier qu'elle n'est pas d'hier, tout en ayant conservé l'attrait de la nouveauté ; beaucoup d'entre vous la connaissent de nom, puisqu'elle est discrètement relatée dans vos *Mémoires*. Elle est

peut-être l'une des plus anciennes que l'on ait signalées sur le sol de la Normandie, car elle remonte à 1780 ; et, certes, elle ne fut point banale, car si elle venait aujourd'hui à passer sous le feu des enchères, vous verriez les amateurs de belles médailles s'en disputer, sans compter, plusieurs des pièces qui, à elles seules, suffiraient à la gloire d'un cabinet. Et laissez-moi ajouter que la façon dont j'ai été amené à commenter cette trouvaille en l'honneur de la Société des Antiquaires de Normandie est, elle-même, assez piquante pour que je me permette de vous la conter : c'est par là que je commencerai.

Donc, il y a quelques semaines, je me demandais de quel sujet je pourrais bien vous entretenir, lorsque, à côté de mon cabinet de travail, à la Bibliothèque nationale, un hasard banal attira mon attention sur un vieux cadre de chêne, depuis bien des années accroché au mur, à la portée des yeux de tous, et dans lequel se trouvaient alignés des moulages en plâtre de médailles romaines. Ce petit cadre, je prends la liberté de vous le présenter ; le voici. Je lus le vieil écriteau collé, comme vous le voyez, à l'intérieur, au bas des moulages en plâtre et qui est ainsi libellé :

Empreintes de médaillons et médailles d'or trouvés en 1780, dans un vieux mur de jardin, à Helleville.

Et d'une autre écriture, plus moderne :

F. 2366.

Cette lettre et ce numéro me reportèrent à un registre du Cabinet des Médailles, contenant la mention suivante :

« 23 JUILLET 1875. Don de M. Félix Feuardenet, numismate, à Paris. — La collection des empreintes

en plâtre des médaillons et médailles d'or romaines de la trouvaille de Helleville, près Cherbourg, en 1780. Ces empreintes viennent de la collection de M. de Gerville; elles sont renfermées dans une boîte en chêne ».

J'appris bien vite que Helleville est un petit village du canton des Pieux, dans l'arrondissement de Cherbourg, à quelque distance de l'anse de Vauville et de ces landes décrites par Barbey d'Aurevilly dans des romans tragiques qui sont peut-être les plus beaux que la littérature du XIX^e siècle ait produits.

Dans les *Notes historiques et archéologiques* de M. de Pontaumont, *sur les communes de l'arrondissement de Cherbourg* (1), publiées en 1856, je lus ce qui suit : « Helleville, *Fegelvilla*. Suivant Cassini, une voie romaine allant à Portbail aurait traversé Helleville. C'est peut-être de cette route qu'il est question en ces mots : *itinere regio per medium transeunte*, dans la charte de donation de la terre d'Étoublon à l'abbaye de Blanchelande en 1210. En 1780, on trouva dans le jardin du château d'Étoupeville quatre médaillons d'or et beaucoup de médailles d'or et d'argent du règne de Constantin. Les médaillons, qui étaient d'un grand prix, furent achetés pour le Cabinet des Médailles de Paris ».

Sans m'arrêter à l'inexactitude de détail que renferme cette note relativement au nombre des médaillons et à la mention de pièces d'argent qui auraient fait partie du même trésor, nous sommes informés par les renseignements qui précèdent que la trouvaille

(1) Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 3^e série, t. II (22^e de la coll.), 1856, p. 200.

fut faite dans le mur du jardin du château d'Étouvelle.

L'acquisition de la plus grande partie des médaillons et médailles d'or de la trouvaille pour le Cabinet du Roi fut conclue — nos registres manuscrits en font foi — en deux lots successifs, en 1783 et 1786 (1), et nous apprenons par eux que le domaine où eut lieu la découverte appartenait à la famille du Moncel (orthographié *du Montchel* sur nos registres).

Les moulages conservés jusqu'à nous furent exécutés par Mionnet, conservateur-adjoint du Cabinet des Médailles, et envoyés par celui-ci, probablement à l'époque de la Restauration, à M. de Gerville qui fut, en 1824, l'un des fondateurs de votre Société et qui avait sans doute à cœur de rassembler, au moins en moulages, les éléments d'une trouvaille normande aussi importante. Il était lui-même numismate distingué ; mais à côté de son zèle d'antiquaire et de sa gloire de fondateur, il eut un double mérite, dont nous devons lui être reconnaissants : il devina Léopold Delisle ; c'est lui qui dirigea son esprit déjà curieux et pénétrant du côté des recherches historiques et l'encouragea dans cette voie. C'est lui aussi qui attira dans la carrière numismatique l'un des doyens de vos membres actuels, M. Félix Feuwardent, qui devait fonder à Paris la plus importante maison de commerce pour les médailles et les antiquités, et qui a rendu, bien que dans un ordre de recherches intéressées, les plus importants services à l'archéologie de notre

(1) On verra ci-après (notes aux médaillons n^{os} 1 et 10) que le Cabinet du Roi n'acquît pas la trouvaille entière, soit pour ne pas faire entrer des *doubles* dans la collection royale, soit pour tout autre motif.

temps. M. de Gerville mourut en 1854, léguant sa collection de médailles à M. Feuardent, qui était alors imprimeur à Cherbourg. Le catalogue de la collection de Gerville est le premier livre de numismatique que M. Feuardent ait rédigé et imprimé (1).

Ainsi exécutés sur les pièces originales, au Cabinet des Médailles, les moulages que vous avez sous les yeux sont allés orner le Cabinet de M. de Gerville, où M. Delisle m'a dit les avoir vus durant toute sa jeunesse. A la mort de M. de Gerville, ils passèrent à M. Feuardent qui, en 1875, les donna au Cabinet des Médailles, où ils firent ainsi retour après un exil d'une cinquantaine d'années (2).

Vous devez vous demander, Messieurs, pourquoi j'insiste si longuement et avec tant de détails sur ces

(1) *Catalogue d'une très belle et très nombreuse collection de médailles grecques, romaines, byzantines, françaises, seigneuriales, du moyen âge et étrangères modernes*, provenant presque toutes du Cabinet de M. DE GERVILLE, ancien membre du Conseil général du département de la Manche, associé correspondant de l'Institut, etc., rédigé par FEUARDENT, imprimeur-libraire à Cherbourg. — Cherbourg, Feuardent, imprimeur-libraire-éditeur, 1854, in-8°. On lit dans l'avant-propos les lignes suivantes :

« Le monde savant connaît les travaux importants de l'homme éminent qui nous a légué par testament tout ce qu'il possédait de médailles et d'objets antiques ». — Depuis que le présent discours a été prononcé à Caen, le 25 janvier 1906, M. Félix Feuardent est mort à Paris, le 11 août 1907 (*Revue numismatique*, 1907, p. 419).

(2) En me rendant à Caen à l'occasion de l'assemblée du 25 janvier 1906, j'ai eu l'occasion de constater que le musée de cette ville possède les reproductions galvanoplastiques de plusieurs des médaillons de la trouvaille de Helleville que nous allons décrire. Ces reproductions ont dû être offertes autrefois au Musée par M. de Gerville.

vulgaires moulages en plâtre qui, en dehors des souvenirs qui s'attachent aux personnes qui les ont possédés, n'ont aucune valeur en eux-mêmes? C'est pour deux raisons :

La première, c'est que la plupart des originaux, c'est-à-dire la majeure partie des médailles d'or dont vous voyez les reproductions dans ces moulages (d'après lesquels nos planches ont été exécutées), n'existent plus ;

La seconde, c'est que la trouvaille de Helleville, si elle a été signalée sommairement et en bloc par divers auteurs, n'a jamais été étudiée dans le détail et que plusieurs des plus importantes pièces qui la composent sont demeurées inédites. Vous voyez par là, Messieurs, quel intérêt scientifique exceptionnel s'attache à ces banales empreintes.

Vous avez tous entendu parler du vol dont le Cabinet des Médailles fut l'objet en 1831. Par les circonstances qui l'accompagnèrent, cet événement prit les proportions d'une véritable catastrophe scientifique. Les malfaiteurs qui s'étaient introduits dans nos galeries y dérobèrent une énorme quantité de monnaies et médailles d'or, ainsi que plusieurs autres monuments des plus précieux et des plus illustres dans les fastes de l'archéologie : la patère de Rennes, la coupe de Chosroës, les bijoux du tombeau de Childéric ; une soixantaine de monnaies grecques en or, quatre-vingt-quinze médaillons d'or romains, dont ceux de la trouvaille de Helleville, 3.192 autres pièces d'or romaines, 37 médailles d'or des rois de France antérieures à François I^{er}, 580 médailles d'or de Louis XIV et Louis XV, 75 médailles d'or de Napoléon, 65 médailles d'or des papes, etc., etc.

Par surcroît de malheur, quand on découvrit les criminels, une partie des objets dérobés avaient été fondus et réduits à l'état de lingots : en particulier, plus de deux mille médailles et médaillons d'or avaient été mis au creuset. Notre suite romaine et byzantine a perdu, entre autres pièces uniques et d'une exceptionnelle importance, un énorme et splendide médaillon de Justinien dont j'ai été assez heureux, il y a peu d'années, pour retrouver au Musée britannique un moulage en soufre qui, par bonheur, avait été exécuté par Mionnet avant la catastrophe (1).

C'est un cas analogue qui se présente aujourd'hui, puisque les médaillons de Helleville sont au nombre de ceux qui furent détruits ; les moulages renfermés dans le cadre de M. de Gerville viennent, dans une certaine mesure, tout en augmentant nos regrets, réparer le dommage qui fut causé à la science dans l'événement à jamais déplorable que j'ai été amené à vous rappeler.

Je disais qu'une autre circonstance rend ces empreintes en plâtre doublement intéressantes : c'est que si la trouvaille de Helleville a été, à plusieurs reprises, signalée par divers auteurs, elle n'a jamais été publiée en détail ni commentée et qu'elle peut être considérée comme inédite, car un grand nombre de pièces qui la composaient, — surtout les médaillons, — étaient des pièces uniques et dont on n'a jamais rencontré d'autres exemplaires.

Outre la mention qui en est faite par M. de Pontaumont dans le passage que je citais tout à

(1) E. Babelon, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1896 (t. LVII).

l'heure, le trésor de Helleville est signalé dans une notice sous forme de *Lettre au baron de Witte*, insérée dans la *Revue numismatique* de 1858 (p. 271), par M. Denis-Lagarde, d'après des notes laissées par M. de Gerville (1).

Récemment, en 1901, dans son *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche*, M. Auguste Voisin a consacré à la découverte de Helleville (qu'il place, par erreur, en 1791) la mention suivante, qui renferme quelques détails utiles :

« En 1791 (*sic*, pour 1780), des ouvriers employés par Mademoiselle Dumoncel, à Étoubeville, paroisse de Helleville, pour relever un mur de son jardin, trouvèrent, dans une partie de fondation qu'ils creusaient, les médailles d'or indiquées ci-après. Ils se les partagèrent, en gardèrent le secret, et, pour cacher leur infidélité, ne les vendirent qu'à des étrangers.

(1) Dans cette notice dont les notes de M. de Gerville ont fourni les éléments, M. Denis-Lagarde dresse un tableau chronologique des empereurs romains dont on a retrouvé des monnaies dans le département de la Manche, avec l'indication du lieu et de la date de leur découverte. La trouvaille de Helleville s'y trouve indiquée dans les mentions suivantes :

« 308-337. Constantin le Grand. Helleville (six médaillons et trois médailles en or), 1780. Les médaillons de Constantin et de ses fils, dont il est ici question, étaient au nombre de ceux qui, dans la nuit du 5 novembre 1831, furent soustraits à la Bibliothèque royale par d'audacieux malfaiteurs : ils avaient été trouvés dans une propriété appartenant à la famille de M. le général comte du Moücel.

« 337-340. Constantin II. Helleville (un médaillon et une médaille en or), 1780 ;

Constantin I^{er}. Helleville (deux monnaies d'or), 1780 ;

Constance II. Helleville (deux médaillons et deux médailles en or), 1780 ».

Cependant, ces médaillons et médailles précieuses finirent par aboutir presque toutes au Cabinet du Roi. Malheureusement, dans un vol qui fut fait à ce Cabinet, en 1830, ces pièces précieuses étaient comprises et furent fondues par le voleur » (1).

Les savants dont je viens de citer les noms n'ont probablement pas connu l'existence de nos moulages. Mais comment se fait-il que tous ceux entre les mains desquels ils sont passés, Mionnet, Gerville, Feuardent, sans compter les conservateurs du Cabinet des Médailles, mes prédécesseurs, n'aient pas consacré une monographie au trésor de Helleville? Comment expliquer que Henry Cohen, qui a vu durant bien des

(1) M. Auguste Voisin décrit ensuite le trésor de Helleville comme il suit :

« De Constantin I^{er}, un médaillon de 22 lignes de diamètre; au revers : *Salus et spes reipublica (sic)*. Prix, 600 francs ;

Pietas Augusti, médaillon ; diamètre, 16 lignes. Prix, 150 francs ;

Gaudium Augusti, médaillon ; diamètre, 15 lignes. Prix, 150 francs ;

Gloria Constantini Aug., médaillon ; diamètre, 10 lignes. Prix, 120 francs ;

Même inscription, revers différent ; diamètre, 10 lignes. Prix, 120 francs ;

Trois autres médailles du même empereur ;

De Constantin jeune : *Felicitas Perpetua Aug. et Caes. NN.*, médaillon ; diamètre, 21 lignes. Prix, 500 francs ;

Une médaille du même ;

De Constance I^{er}, trois médailles ;

De Constance II, un grand médaillon et deux autres médailles ». (Aug. Voisin : *Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche*, p. 43-44 ; Cherbourg, 1901, in-8°.) M. J.-Adrien Blanchet, dans son excellent répertoire : *Les trésors de monnaies romaines*, signale aussi (p. 206) la trouvaille de Helleville.

années, au Cabinet des Médailles, ce vieux cadre de chêne, n'ait pas soigneusement enregistré ces magnifiques pièces dans sa *Description des monnaies de l'Empire romain*; comment M. Feuardent lui-même ne les a-t-il pas insérées dans la seconde édition de ce volumineux recueil de Cohen qu'il a complété et édité? Toujours est-il que le fait brutal est là et que nous devons nous borner à constater ce singulier oubli.

De toutes les pièces de la trouvaille de Helleville, Henry Cohen n'a enregistré que, de seconde main, celles qu'il a trouvées sommairement et insuffisamment décrites par Mionnet ou dans un vieux catalogue manuscrit du Cabinet des Médailles; il paraît même avoir ignoré l'origine des pièces. Et voilà comment il se fait, Messieurs, que je viens aujourd'hui faire connaître une trouvaille normande vieille d'un siècle et demi.

Il me tarde, après ces longues explications préliminaires, d'aborder la description des pièces qui composaient ce trésor et que j'ai fait reproduire, d'après les moulages, sur les planches en phototypie annexées à ce discours (Pl. I, II et III).

II

1. — CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé de Constantin le Grand, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule droite.

℞. SALVS ET SPES REIPVBLICAE. Constantin le Grand assis de face, sur un trône à deux degrés; il est nimbé, vêtu d'une tunique talaire et du paludamentum agrafé sur l'épaule droite; de la main

droite il s'appuie sur son sceptre et de la gauche il tient le petit sachet appelé *acacia*. De chaque côté du trône sont, debout, les deux Césars, Constantin II le Jeune et Constance II, costumés en légionnaires, s'appuyant d'une main sur le sceptre et de l'autre sur le bouclier posé à terre; à l'exergue, CONS. — Médaillon d'or, 48 mill.

PL. I, FIG. 1.

Ce médaillon est décrit très sommairement par H. Cohen d'après un ancien catalogue manuscrit du Cabinet des Médailles (1). Mais il en existe un autre exemplaire, aussi de l'atelier de Constantinople, mais de coin varié, au Cabinet royal de La Haye, que M. van Kerkuyt a récemment publié (2). Ce second spécimen a peut-être lui-même fait partie de la trouvaille de Helleville, car il est entré peu après l'époque de la découverte (avant 1788) dans la collection Michélet d'Ennery (3), d'où il est passé dans le Cabinet de Van Damme, vendu en 1808 (4), avant de prendre place au Cabinet de La Haye (5); il pèse 40 gr. 50.

2. — CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé de Constantin le Grand, à droite, les cheveux longs sur le cou, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

(1) Cohen: *Descr. des monnaies de l'Empire romain* (2^e édit. par F. Feuarent), t. VII, p. 284, n^o 480; cf. aussi Mionnet: *De la rareté et du prix des médailles romaines* (2^e éd., 1827), t. II, p. 220.

(2) Lettre de M. A.-O. van Kerkuyt à M. Babeloq, dans la *Revue numismatique*, 1906, p. 490 (fig.).

(3) *Catal. de la coll. d'Ennery*, p. 188, n^o 9 (publié en 1788).

(4) *Catal. de la coll. Van Damme*, p. 27, n^o 219.

(5) J.-C. de Jonghe: *Notice sur le Cabinet des Médailles du roi des Pays-Bas*, p. 85, n^o 4 (La Haye, 1823, in-12).



1



2



3

TROUVAILLE DE HELLEVILLE (MANCHE) EN 1780

R. FELICITAS PERPETVA AVG ET CAESS NN. Constantin le Grand assis de face sur un trône, entre ses deux fils, les Césars, en légionnaires debout, comme au n° 1; à l'exergue, SMN. — Médaillon d'or, 48 mill.

PL. I, FIG. 2.

Ce magnifique médaillon de l'atelier de Nicomédie est inédit. Cohen cite, d'après Mionnet, le revers d'un autre médaillon au type de « deux femmes debout », qui a une légende presque semblable: FELICITAS PERPETVA AVGG. ET CAESS NN. (Cohen, n° 146.) Si l'on peut avoir foi dans cette légende, le mot AVGG indique que la pièce a été frappée à l'époque où régnaient deux empereurs, c'est-à-dire avant la mort de Licinius, en 324. Le médaillon d'Helleville porte seulement AVG et il est de 326, comme nous l'établirons tout à l'heure.

3.— CONSTANTINVS IVN NOB CAES. Buste lauré et cuirassé de Constantin II le Jeune, à droite, l'égide avec la tête de Méduse ornant la poitrine.

R. Même revers que celui de la pièce précédente et du même coin. — Médaillon d'or, 48 mill.

PL. I, FIG. 3.

Ce médaillon est décrit par Cohen d'après l'ancien catalogue manuscrit du Cabinet des Médailles; mais il laisse incertaine la mention de l'exergue du revers; « à l'exergue, CONS ou SMN » (1). L'exergue CONS n'existe pas.

(1) H. Cohen: *Constantin II le Jeune*, n° 104, t. VII, p. 376; cf. Mionnet, *op. cit.*, t. II, p. 245; Jules Maurice: *L'atelier monétaire de Constantinople*, p. 16 (extrait de la *Rev. numism.*, 1901).

4. — FL IVL CONSTANTIVS NOB CAES. Buste lauré de Constance II, César, à gauche, cuirassé et le paludamentum noué sur l'épaule.

Æ. SALVS ET SPES REIPVBLICAE. Constantin I^{er} le Grand assis sur son trône, entre ses deux fils, les Césars, en légionnaires, comme ci-dessus; à l'exergue, CONS. — Médaillon d'or, 48 mill.

PL. II, FIG. 4.

H. Cohen enregistre ce médaillon d'après l'ancien catalogue manuscrit du Cabinet des Médailles et nous en donne même le poids: il pesait 35 gr. 75 (1). Si nous en jugeons par le module, ce poids devait être aussi, à peu près, celui des trois médaillons précédents.

Il est possible de dater avec une rigoureuse précision les médaillons (n^{os} 1, 2, 3 et 4) que je viens de décrire, et de dire dans quelles circonstances ils ont été frappés. Ils sont sortis, comme on le constate par les inscriptions de leur exergue: les n^{os} 1 et 4, de l'atelier de Constantinople; les n^{os} 2 et 3, de l'atelier de Nicomédie. Ils se placent donc, au point de vue chronologique, après le 8 novembre 324, date du baptême de Constantinople et de l'ouverture de l'atelier de cette nouvelle capitale de l'empire (2).

D'autre part, nous savons que l'atelier de Nicomédie demeura fermé à partir de septembre 326, date de la mort de l'impératrice Fausta, jusqu'à l'apparition des monnaies du César Delmatius, en septembre 335.

Nos médaillons se classent donc nécessairement

(1) H. Cohen, *op. cit.*, t. VII, p. 466 (Constance II, n^o 178); cf. Mioune, *op. cit.*, p. 245.

(2) Jules Maurice: *L'atelier de Constantinople*, p. 3.

entre le 8 novembre 324 et septembre 326. Or, il s'est passé dans cet intervalle un événement auquel nous pouvons avec certitude rapporter l'émission de pièces aussi extraordinaires : c'est la célébration des *vicennalia* de Constantin le Grand et des *decennalia* des Césars Constantin II le Jeune et Constance II. Ces grandes fêtes du vingtième anniversaire de l'avènement de l'empereur reçurent, nous apprend saint Jérôme, une pompe et un éclat inusités (1).

C'était en 326 (2). Suivant un usage constant, on frappa à cette occasion de grands médaillons commémoratifs, pour être distribués par l'empereur et les Césars à quelques hauts dignitaires de l'empire ou aux ambassadeurs étrangers venus pour apporter le tribut de leurs congratulations. Mais si nous examinons attentivement le revers de ces médaillons, nous pourrions préciser davantage encore. A droite et à gauche du trône impérial se tiennent deux Césars. Or, jusqu'au 15 juillet 326, il y avait eu trois Césars : Crispus, Constantin II le Jeune et Constance II ; vers le 15 juillet, Crispus est mis à mort par ordre de son père, et à partir de ce moment, les deux seuls Césars sont Constantin II le Jeune et Constance II. Constantin le Grand fait sa troisième entrée solennelle à Rome le 21 juillet, quelques jours après le meurtre de Cris-

(1) S. Hieronym.: *Chron.*, anno 2342.

(2) On célébra même ces fêtes deux années de suite, en 325 et 326 pour les *vicennalia* de Constantin le Grand ; en 326 et 327 pour les *decennalia* des Césars. Voyez à ce sujet : O. Seeck : *Zeitschr. d. Savigny-Stiftung für Rechtsgesch. rom.*, Abtheil. X, p. 186 ; Jules Maurice : *L'atelier monétaire de Nicomédie*, p. 49 et suiv. ; cf. saint Jérôme : *Chron.*, anno 2342 : *Constantini vicennalia Nicomediae facta et sequenti anno Romae edita.*

pus ; il célèbre ses *vicennalia* quatre jours après, le 25 juillet 326 (1).

Dès lors, en rapprochant nos médaillons de cette chronologie rigoureuse, nous en comprenons nettement le sens et la portée. Ils ne peuvent être antérieurs aux fêtes du 25 juillet 326 ni postérieurs, avons-nous dit plus haut, au mois de septembre de la même année : il est manifeste qu'ils ont été frappés à l'occasion de la solennité du 25 juillet qui sanctionnait la nouvelle organisation de l'empire.

5. — CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé de Constantin I^{er} le Grand, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. GAVDIVM AVGVSTI NOSTRI. Deux génies ailés nus, debout, se regardant et tenant une guirlande ; à l'exergue, CONS. — Médaillon d'or, 34 mill.

Pl. II, fig. 5.

Ce médaillon, décrit et reproduit par Cohen (t. VII, p. 247, n° 159), existe encore au Cabinet des Médailles : il a échappé au désastre de 1831. Il a dû être frappé entre 330 et 333, à Constantinople, peut-être même à l'occasion de la consécration solennelle de cette ville, qui eut lieu seulement le 11 mai 330, bien que Constantinople eût reçu officiellement son nom de *Constantinopolis* dès le 8 novembre 324, comme je le rappelais tout à l'heure (2).

La légende *Gaudium Augusti nostri* convient à cette solennité et fait pendant à la légende *Gaudium Roma-*

(1) J. Maurice : *L'atelier monétaire de Nicomédie*, p. 60 et 67.

(2) J. Maurice : *L'atelier de Constantinople*, p. 18.



4



5



6



7



8



TROUVAILLE DE HELLEVILLE (MANCHE) EN 1780.

norum des sous d'or frappés aussi à Constantinople dans les mêmes circonstances. Le type des génies qui portent des guirlandes paraît bien aussi symboliser ces fêtes de consécration.

6. — CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé de Constantin I^{er} le Grand, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. PIETAS AVGVSTI NOSTRI. Constantin le Grand en costume militaire, debout à gauche, relevant une femme tourelée, à genoux, que lui présente un soldat; de la main gauche, l'empereur porte le sceptre, et derrière lui, la Victoire debout, tenant une palme de la main gauche, lui pose de la main droite une couronne sur la tête; à l'exergue, SMN.
— Médaillon d'or, 37 mill.

PL. II, FIG. 6.

Ce médaillon, de Nicomédie, est de ceux qui ont été volés et fondus en 1831; mais, depuis lors, le Cabinet des Médailles a pu faire l'acquisition d'une autre pièce à peu près semblable (Cohen, t. VII, p. 274, n° 392); la seule différence, c'est que le médaillon publié par Cohen a été pourvu d'une bélière dont on voit les traces, et qu'à l'exergue, au lieu de la marque de Nicomédie, on lit: [P] TR, marque de l'atelier de Trèves; un troisième exemplaire avec la marque TR, trouvé dans l'île de Fionie (Fyn) en 1893, est au Cabinet de Copenhague (1).

La date de ces deux médaillons est précisée par le type du revers qui représente Constantin victorieux

(1) Publié par Chr. Jørgensen, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord*, 1900 (Copenhague, 1902).

relevant une femme tourelée, personnification d'une ville, que lui amène un légionnaire et à laquelle il accorde la faveur de sa pitié et de sa bienveillance : ce sens de *pitié*, pardon et faveur protectrice, est, en effet, souvent celui du mot *Pietas* dans les légendes des monnaies aussi bien que chez les panégyristes contemporains (1). Or, la ville, objet de cette mansuétude impériale, n'est autre que Byzance, au moment où elle allait devenir Constantinople. Le 18 septembre 324, Constantin est victorieux de Licinius à Chalcédoine, et les jours suivants, il emporte d'assaut Byzance où il entre en triomphateur (2).

C'est le 8 novembre de la même année que Constantin donne à la ville rebâtie et agrandie le nom de *Constantinopolis* (3). Par conséquent, les médaillons qui représentent l'empereur accueillant avec commiseration Byzance qui, à genoux, implore son pardon, ont été frappés après le 18 septembre 324 pour perpétuer le souvenir de l'entrée de Constantin dans cette ville (4).

7. — CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé de Constantin I^{er} le Grand, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

℞. CONSTANTINVS CAESAR. Victoire s'avan-

(1) C'est ce qu'a fait ressortir M. J. Maurice : *L'atelier de Nicomédie*, p. 57 ; cf. *Nazarii Panegyricus, Eumen.*, X, ch. 37 ; *Eumen. Paneg.*, VII, ch. 20.

(2) J. Maurice : *L'atelier de Nicomédie*, p. 48-49.

(3) J. Maurice : *L'atelier de Constantinople*, p. 3. Le même jour, Constance II fut élevé au rang de César.

(4) Il y a des *aurei* et *double aurei* au même type, frappés aussi dans les mêmes circonstances. J. Maurice : *L'atelier de Nicomédie*, p. 56-57.

çant à gauche, tenant de la main droite une couronne et de la gauche une palme; à l'exergue, N. — Sou d'or, 20 mill.

PL. II, FIG. 7.

Ce *solidus aureus* de Nicomédie est inédit. Ce revers d'un Constantin *César* désigne Constantin II le Jeune. Il existe dans d'autres ateliers de l'empire de nombreuses pièces dans les trois métaux qui sont datées avec certitude de l'an 326; c'est donc en cette année aussi que notre sou d'or doit se placer, mais toutefois avant septembre, époque de la fermeture de l'atelier de Nicomédie.

8. — CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. VICTORIA CONSTANTINI AVG. Victoire s'avancant à gauche, tenant de la main droite un trophée et de la gauche une palme; à l'exergue, S M A N. — Sou d'or, 21 mill.

PL. II, FIG. 8.

Ce sou d'or d'Antioche décrit par Cohen (*Constantin le Grand*, n° 603) existe encore au Cabinet des Médailles. Il a été frappé en 336, un an avant la mort de Constantin le Grand. Sa date est virtuellement précisée par un sou d'or analogue du British Museum (Cohen, n° 604) qui a, en outre, dans le champ du revers, VOTA. XXX. Or, nous savons que les *tricennialia* de Constantin le Grand ont été célébrés le 25 juillet 336 (1). Notre *solidus* n'ayant pas encore

(1) Jules Maurice: *L'atelier d'Antioche*, p. 32-33; *L'atelier de Nicomédie*, p. 71.

l'indication des *tricennalia* a dû être frappé un peu auparavant.

9. — Sans lég. Tête diadémée de Constantin le Grand, à droite, levant les yeux au ciel.

R. GLORIA CONSTANTINI AVG. Constantin marchant à droite, entre deux captifs assis à terre à ses pieds et se détournant pour le regarder; l'empereur, en costume militaire, tient de la main droite sa lance, et de la main gauche un javelot placé sur son épaule; à l'exergue, SMTS. — Petit médaillon d'or, 26 mill.

PL. III, FIG. 9.

Ce médaillon, frappé à Thessalonique, est décrit par Cohen (*Constantin le Grand*, n° 238), mais d'après l'exemplaire de la collection Bachofen (1). Il faut remarquer, toutefois, que Cohen donne, sous son n° 239, d'après Mionnet, la description d'un autre médaillon semblable, sauf que, au revers, Constantin s'avance à gauche et non à droite. Serait-ce l'exemplaire de la trouvaille de Helleville, qui aurait été décrit inexactement par Mionnet ?

10. Sans lég. Tête diadémée de Constantin le Grand, à droite.

R. GLORIA CONSTANTINI AVG. Constantin en costume militaire, s'avancant à droite, entre deux captifs assis à ses pieds, comme ci-dessus; à l'exergue, SMN. — Petit médaillon d'or, 26 mill.

PL. III, FIG. 10.

(1) *Sammlung Bachofen von Echt* (Vienne, 1903, in-4°), p. 140, n° 2461.

Ce petit médaillon n'est qu'une variété du précédent : l'empereur y est représenté marchant d'une allure plus vive et l'atelier est celui de Nicomédie (1).

11. — Sans lég. Tête diadémée de Constantin le Grand, à droite.

R. PRINCIPI IVVENTVTIS. L'un des Césars, en costume militaire, debout à gauche, tenant de la main droite le labarum et son sceptre de la main gauche ; derrière lui, deux enseignes militaires ; à l'exergue, SMAN. — Sou d'or, 20 mill.

PL. III, FIG. 11.

Variété frappée à Antioche et non décrite par Cohen.

12. — Sans lég. Tête diadémée de Constantin le Grand, à droite.

R. VICTORIA CONSTANTINI AVG. Victoire assise à droite sur une cuirasse et un bouclier ; devant elle un petit génie qui l'aide à tenir un bouclier sur lequel on lit VOT XXX ; à l'exergue, SMNE (5^e officine de l'atelier de Nicomédie). — Sou d'or, 21 mill.

PL. III, FIG. 12.

(1) Il existe au Cabinet royal de La Haye un petit médaillon d'or (poids, 6 gr. 75) qui associe le droit de notre n° 9 (Pl. III, fig. 9) au revers de notre n° 10 (Pl. III, fig. 10). Cette pièce a fait, comme le grand médaillon de La Haye signalé plus haut (n° 1, p. 23), partie des collections d'Ennery et Van Damme avant d'entrer au Cabinet de La Haye ; elle a donc pu, elle aussi, provenir de la trouvaille de La Haye. Il est probable que dans le cadre des moulages de M. de Gerville, les revers de nos n° 9 et 10 ont été confondus et intervertis à cause de la ressemblance des deux droits, l'un et l'autre sans légende et à l'effigie idéalisée de Constantin le Grand. A.-O. van Kerkuyt : *Lettre à M. Babelon*, dans la *Revue numismatique* de 1906, p. 491-492.

C'est donc entre 317 et 323 que le sou d'or n° 13 a été frappé dans l'atelier de Trèves (1).

14. — FL CONSTANS NOB CAES. Buste lauré de Constant I^{er}, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. VICTORIA CONSTANTINI AVG. Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite un trophée et de la gauche une palme; dans le champ, à droite, VOT XXX; à l'exergue, SMAN. — Sou d'or, 21 mill.

PL. III, FIG. 14.

Cette pièce d'Antioche, non décrite par Cohen, est datée de 336 par la mention des *tricennalia* de Constantin le Grand, qu'on lit dans le champ du revers.

15. — FL IVL CONSTANS P F AVG. Buste diadémé de Constant I^{er}, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. CONSTANS NOB CAESAR. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme; à l'exergue, CONS. — Sou d'or, 21 mill.

PL. III, FIG. 15.

Cohen décrit une variété de ce sou d'or, d'après un exemplaire du musée Brera, à Milan (le mot IVL, au droit, est absent) (2). Constantin I^{er} le Grand mourut le 22 mai 337, mais l'atelier de Constantinople continua, comme de son vivant, à émettre des monnaies au nom des *Césars* jusqu'au 9 septembre 338, jour de

(1) Cf. J. Maurice : *L'atelier de Trèves*, 2^e partie, p. 32.

(2) H. Cohen : *Constant I^{er}*, n° 6.



9



10



11



12



13



14



15



16



17



l'élévation des fils de Constantin au rang d'*Augustes* (1). C'est à cette date du 9 septembre, ou dans les jours suivants, que fut frappé le sou d'or n° 15 qui donne à Constant I^{er}, au revers, le titre de César qu'il avait eu jusque-là, et au droit le titre d'Auguste qu'il prit à partir du 9 septembre. Immédiatement après, il n'a plus sur ses monnaies que le seul titre d'Auguste.

16. — FL IVL CONSTANTIVS NOB C. Buste lauré de Constance II, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. VIRTVS CONSTANTI CAES. Constance II en costume militaire, marchant à droite; à ses pieds, deux captifs assis à terre qui se retournent pour le regarder; le César tient de la main droite sa lance et il porte de la main gauche un trophée sur son épaule; à l'exergue, SMNP. — Petit médaillon d'or, 24 mill.

PL. III, FIG. 16.

Ce petit médaillon est signalé par Cohen d'après un ancien catalogue du Cabinet des Médailles (Cohen, *Constance II*, n° 321). Constance II fut élevé au rang de César le 8 novembre 324; d'autre part, l'atelier de Nicomédie resta fermé depuis septembre 326 jusqu'au 18 septembre 335. Notre n° 16, issu de cet atelier, a été sûrement frappé entre 324 et 326: des monnaies célébrant la *Virtus* de Constantin le Grand et des Césars, ses fils, furent frappées à la même époque dans plusieurs des ateliers de l'empire (2).

(1) J. Maurice: *L'atelier de Constantinople*, p. 34.

(2) J. Maurice: *L'atelier de Nicomédie*, p. 58.

17. — FL IVL CONSTANTIVS P F AVG. Buste de Constance II diadémé, à droite, le paludamentum agrafé sur l'épaule.

R. OB VICTORIAM TRIVMPHALEM. Deux Victoires debout, côte à côte, et tenant entre elles un bouclier sur lequel on lit : VOT X MVL XV ; à l'exergue, SIS*. — Sou d'or, 21 mill.

PL. III, FIG. 17.

Voici comment Cohen (*Constance II*, n° 147) décrit cette pièce :

« CONSTANTIVS AVG ? ou AVGVSTVS ? ou P. F. AVG ? — R. OB VICTORIAM TRIVMPHALEM. Deux Victoires debout portant ensemble un bouclier sur lequel on lit : VOT · X · MVL · XX. *Eckhel*, comme étant du *Cimelium* de *Defrance*, où il n'est point décrit ».

Il n'est pas étonnant que la description de ce sou d'or ne se trouve point dans le catalogue de la collection de M. Defrance, qui était conservateur du Cabinet impérial de Vienne avant *Eckhel* et peut-être encore de son temps (1). La méprise est plaisante : *Eckhel* a voulu dire le *cimelium* de France, c'est-à-dire le Cabinet du Roi, et il désignait certainement la pièce de la trouvaille de Helleville, qui fut fondue en 1831. Cohen ne la trouvant pas dans nos cartons a cru qu'il s'agissait de la collection de M. de France, garde du Cabinet de l'empereur d'Autriche et qui eut effectivement une importante collection personnelle.

Constance II Auguste, dont l'effigie figure sur le

(1) Voyez à ce sujet E. Babelon : *Catal. des camées de la Bibliothèque nationale*, *Introd.*, p. xcix-c.

sou d'or n° 17, reçut le titre d'Auguste, comme nous l'avons dit tout à l'heure, le 9 septembre 337. La légende *Ob victoriam triumphalem* ne paraît jamais avant cette date. L'époque précise de l'émission est au surplus fixée par l'inscription du bouclier, qui doit s'interpréter : *Votis decem (solutis), multa quindecennialia suscipimus*. « Les *decennialia* étant fêtés et révolus, nous recevons des vœux nouveaux pour plusieurs périodes quindécennales (un grand nombre de *vota quindecennialia*) ».

Il est nécessaire, à ce propos, d'entrer dans quelques explications théoriques. Comme l'a montré M. Jules Maurice, les périodes des *vota* se comptaient, même pour les Augustes, à partir de l'année de leur élévation au rang de César; Constance II ayant été proclamé César en 324, ses *decennialia* sont *soluta* en 334, époque où il était encore César, sous Constantin le Grand; ses *quindecennialia* sont *soluta* en l'année 339. Mais on exprimait les vœux à l'avance, durant toute la période qui suivait immédiatement celle des *vota soluta*; c'est d'après le même principe que nous disons qu'une personne est dans sa 10^e, sa 20^e année, c'est-à-dire entre ses 9 ou 19 ans accomplis (*soluta*) et le jour où la 10^e ou 20^e année est révolue. Ainsi les *quindecennialia* anticipés commencent le jour où les *decennialia* sont révolus. Donc, pour Constance II, ses *quindecennialia* partent de 334 (*suscepta*) et deviennent *soluta* en 339. Mais comme notre pièce d'or, frappée à Siscia, le qualifie Auguste, titre qu'il n'eut qu'à partir de septembre 337, il s'ensuit que la monnaie n'a pu être frappée qu'entre septembre 337 et juillet 339. C'est la plus récente de toutes les monnaies de la trouvaille de Helleville.

III

En résumant les résultats chronologiques de la minutieuse enquête à laquelle nous venons de procéder, nous constaterons que les médaillons et les sous d'or du trésor de Helleville ont été frappés presque tous dans les ateliers orientaux de l'Empire romain : 4 portent la marque de l'atelier de Constantinople ; 7 ont celle de Nicomédie ; 3, celle d'Antioche ; 1, celle de Thessalonique ; 1, celle de Siscia, et 1, celle de Trèves. Cette constatation est assez singulière, étant donné le lieu de la trouvaille.

Ces médaillons ont été frappés entre 323, sous les règnes de Licinius et de Constantin I^{er} le Grand, et, au plus tard, le mois de juillet 339, sous les règnes des trois Augustes Constantin II le Jeune, Constance II et Constant I^{er}.

Le trésor a dû, par conséquent, être enfoui au plus tôt vers 340 ou dans les années suivantes.

Faut-il placer cette cachette en 341, au moment où les Francs firent en Gaule une incursion que l'empereur Constant refoula au delà du Rhin ? ou bien en 342, lorsque Constant, revenu en Gaule pour une nouvelle expédition, conclut la paix avec les Francs ? ou enfin, en 343, quand l'empereur dut passer en Bretagne pour réprimer les incursions des barbares Écossais et sans doute aussi les pirateries des Saxons ? (1)

(1) Après la défaite que Crispus leur avait infligée en 320, les Francs furent longtemps avant de reparaitre en Gaule. Cette victoire éclatante de Crispus fut célébrée sur les monnaies romaines par les *aurei* qui portent les légendes FRANCIA et

Cette dernière date me paraît préférable à adopter, bien que, sur une pareille question, nous ne puissions formuler que des conjectures. Les incursions des Francs avaient pour théâtre l'est de la Gaule; il ne semble pas qu'elles eussent pu avoir, à cette époque, une répercussion sur la presqu'île du Cotentin. Il en était autrement des incursions des Bretons, des barbares de l'Écosse et des Saxons.

Les révoltes de Carausius et d'Allectus, avec l'aide de ces derniers, en 286 et en 293, montrent que la Bretagne et le nord de la Gaule étaient exposés à des troubles fréquents; l'expédition de Constant, en 343, n'est qu'un épisode de ces opérations de police que devaient constamment renouveler les légions romaines. Ammien Marcellin nous dit que les Saxons se livraient à d'incessantes pirateries sur les côtes baignées par l'Océan (1). Il n'est donc pas déraisonnable de rapporter aux événements qui nécessitèrent l'expédition de Constant en 343, l'enfouissement du trésor de Helleville. C'est à la même époque, à ce qu'il paraît bien, qu'il convient de placer l'enfouissement d'un autre trésor composé de 4.500 petits bronzes, qui fut découvert en 1853, à Sainte-Mère-Église (arrondissement

ALAMANNIA (Blanchet : *Études de numism.*, t. I, 1892, p. 39-40). Les Francs ne revinrent que vingt-et-un ans plus tard, en 341 (Idace : *Descriptio Consulium*, éd. Migne : *Patrol. lat.*, t. LI, col. 908; Tillemont, t. IV, p. 332), et Constant I^{er} vint les combattre.

L'année suivante, Constant repassa en Gaule, battu de nouveau les Francs et traita avec eux (Idace, *loc. cit.*; cf. Sievers : *Zeit. für die historische Theologie*, t. XXXVIII, 1868, p. 106). Pour les incursions des barbares d'Écosse en 343, voir Clinton : *Fasti romani* (2 vol. Oxford, 1845-1850), t. I, p. 406, d'après Libanius : *Basilicos*, éd. Reiske, III, p. 320-321.

(1) *Amm. Marcellin*, XXVI, 4, 5; XXVIII, 5, 1.

de Valognes) (1). En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les tables de Denis-Lagarde, citées plus haut, on est amené à constater qu'il n'y a plus guère de trouvailles de monnaies romaines postérieures à 343, dans cette portion reculée du département de la Manche. Il semble qu'alors, pour une cause inconnue mais qu'on peut soupçonner, l'action romaine se soit à peu près retirée de la vie publique dans cette contrée.

IV

Je suis loin encore d'avoir fait ressortir tout le parti scientifique que l'on peut tirer de l'étude du trésor de Helleville. Ces belles et grandes pièces permettent de bien nous rendre compte du costume d'apparat et des attributs officiels des empereurs et des Césars de l'époque constantinienne. Voyez d'abord les bustes du droit : les uns sont ceints du diadème gemmé, les autres, de la couronne de laurier.

Constantin le Grand, *Auguste*, a toujours le diadème gemmé (n^{os} 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12).

Constantin II, *César*, porte la couronne de laurier (n^{os} 3 et 13).

Constance II, *César*, a la couronne de laurier (n^{os} 4 et 16).

Constance II, *Auguste*, a le diadème gemmé (n^o 17).

Constant, *César*, a la couronne de laurier (n^o 14).

Constant, *Auguste*, a le diadème gemmé (n^o 15).

Par cette simple nomenclature, on voit que sur nos pièces, le *diadème gemmé* est l'attribut des *Augustes* :

(1) *Revue numism.*, 1854, p. 81; J.-A. Blanchet : *Les trésors de monnaies romaines en Gaule*, p. 207, n^o 428.

talaire de l'empereur est assujettie à la taille par une large ceinture brodée et enrichie de pierreries. Par-dessus la tunique, l'empereur porte le manteau impérial, dont les plis brodés sont ramenés sur ses genoux.

Particularité intéressante à signaler : l'empereur tient de la main gauche, non pas le globe du monde ou un *volumen*, ou la *mappa circensis*, comme dans certaines circonstances, mais le petit sac de pourpre doublé de soie qu'on appelait *acacia*. Le mot grec *ἀκκία*, *sans malice, sans crime*, avait été donné à ce sachet parce qu'il était rempli de graines d'acacia mêlées de cendre et de poussière; on lui attribuait des propriétés prophylactiques et on le considérait comme un gage de bonne fortune. A l'époque chrétienne, chez les Byzantins, le petit sachet et son contenu avaient pour but, disait-on, de rappeler à l'empereur que n'étant que poussière comme les autres hommes, il devait vivre vertueux et sans péché, *ἀκκία* (1).

Constantin le Grand assis sur son trône a la tête ceinte du nimbe. C'est dans les anciennes civilisations orientales que les archéologues ont retrouvé l'origine du nimbe attribué à des hommes vivants, c'est-à-dire à des rois, comme ceux d'Assyrie, qui se prétendaient d'origine divine et fils du ciel.

En numismatique, le nimbe paraît pour la première fois autour de la tête des princes de la dynastie Indo-Scythe, qui a succédé à la dynastie macédonienne de la Bactriane et du nord-ouest de l'Inde. Les premiers rois de cette dynastie qui aient le nimbe

(1) Voyez surtout à ce sujet une note de Reiske, dans son édition de *Constantin Porphyrogénète*, t. II, p. 663; Du Cange: *Gloss.*, v° *ἀκκία*.

autour de la tête sont Kanishka et Vasudeva, au premier siècle de notre ère (1). Les Romains empruntèrent l'usage du nimbe aux Orientaux; le nimbe est donné à Trajan sur l'arc de Constantin, c'est-à-dire longtemps après sa mort. Quant aux monnaies romaines, elles ne nous présentent des empereurs nimbés qu'à partir de l'époque constantinienne.

En 314, les deux Licinius, père et fils, les maîtres de l'Orient, paraissent côte à côte en bustes nimbés sur un magnifique médaillon d'or de Nicomédie, qui a au revers la légende *Jovi conservatori Liciniorum Augusti et Cæsaris* accompagnant le type de Jupiter assis (2).

Autour de la tête de Constantin le Grand, le nimbe a été signalé jusqu'ici pour la première fois « avant septembre 326 sur un médaillon de Tarragone (Cohen, n° 657), avec la légende *Victorioso semper* ».

Un médaillon d'or de Trèves, à l'effigie de Fausta, frappé aussi avant septembre 326 (Cohen, n° 3), montre au revers, avec la légende *Pietas Augustæ*, cette impératrice assise sur un trône et nimbée (3). Puisque ces pièces à têtes nimbées, issues des ateliers de Tarragone et de Trèves, sont antérieures à septembre 326, nous pouvons les rapprocher de nos médaillons frappés pour les *vicennalia* du 25 juillet 326; d'où la conclusion que Constantin prit le nimbe pour la première fois sur les médaillons du trésor de Helleville. Destinés à glorifier la personne impériale et à consacrer ses hauts faits, ces grands bijoux d'or nous

(1) Edmond Drouin : *Rev. numism.*, 1901, p. 154 et suiv.

(2) J. Maurice : *L'atelier de Nicomédie*, p. 33-34.

(3) J. Maurice : *L'atelier monétaire de Constantinople*, p. 16; *L'atelier de Trèves*, 2^e partie, p. 52.

gers, notamment de princes indiens (1). Il en fut certainement de même lors des *vicennalia* de 326 en l'honneur desquels les plus grands des médaillons de Helleville furent exécutés.

Les chefs barbares étaient particulièrement flattés d'être honorés de pareils présents. Rappelons-nous le passage, souvent cité, dans lequel Grégoire de Tours raconte avec quel orgueil, un jour, le roi Chilpéric lui montrait les médaillons qu'il avait reçus de l'empereur de Constantinople. « Il me montra, dit Grégoire, des médaillons d'or, du poids d'une livre chacun, que lui avait envoyés l'empereur ; d'un côté, ils portaient l'effigie de l'empereur, avec cette inscription à l'entour : *Tiberii Constantini perpetui Augusti*; de l'autre, un quadriges et son conducteur, avec cette inscription : *Gloria Romanorum*. Il me fit voir encore plusieurs autres objets précieux que lui avaient offerts les ambassadeurs » (2).

Les médaillons que le roi Chilpéric avait reçus pesaient, nous dit Grégoire de Tours, 72 *solidi*, c'est-à-dire une livre romaine ou 327 grammes. Le plus lourd de tous ceux qui sont parvenus jusqu'à nous est un médaillon à l'effigie de Valens, conservé dans la collection impériale de Vienne, qui pèse 90 *solidi*, soit 409 grammes ou une livre un quart (3). D'autres de la même collection atteignent 56, 48 et 40 *solidi*, puis 36 *solidi* ou une demi-livre (4).

(1) Eusèbe : *Vita Constantini*, IV, 46, 47, 50; cf. J. Maurice : *L'atelier de Nicomédie*, p. 71.

(2) Greg. Tur. : *Hist. Francor.*, VI, 2; cf. Fr. Lenormant : *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 13; E. Babelon : *Traité des monnaies grecques et romaines*, 1^{re} partie, t. I, p. 536.

(3) Cohen : *Descr.*, t. VIII, p. 104; Valens, n° 16 (407 gr. 33).

(4) E. Babelon : *Traité*, t. I, p. 535.

lourds que les *formæ centenariæ* ou même *bilibræ*, dont parle Lampride (1). Les malheurs des temps ont fait jeter au creuset ou enfouir dans des cachettes la plupart de ces belles pièces. Mais le triste épisode de l'histoire du Cabinet des Médailles, en 1831, est là pour attester une fois de plus que le vandalisme est de toutes les époques et qu'il sévit encore parfois parmi nous.

Du moins, Messieurs, en ce qui concerne le trésor de Helleville, si nous avons pu le reconstituer scientifiquement et en garder un souvenir tangible, je suis heureux d'avoir à constater que c'est à l'un des fondateurs de votre Société, à M. de Gerville, que nous le devons : c'est au soin qu'il avait pris d'en conserver les moulages. Je vous remercie de m'avoir procuré l'avantage de le faire ressortir et de le proclamer devant vous. Il m'a semblé que je me faisais l'interprète de la reconnaissance du Cabinet des Médailles envers ce vieux sol historique de la Normandie qu'on a appelé si souvent « la terre des châteaux et des églises » et qui est bien aussi une bonne terre d'antiquités classiques, puisqu'elle nous a livré les incomparables trésors de Berthouville et de Helleville.

(1) E. Babelon : *Traité*, t. I, p. 529 et 655.

